

Gentilé : les propositions du comité

Contexte

- L'Ille-et-Vilaine vient de passer le cap du million d'habitants et n'a toujours pas de gentilé. Le département fait d'ailleurs partie des derniers départements français dans cette situation, avec l'Ain, l'Allier, la Dordogne, l'Indre-et-Loire et le Loiret (qui se cherche aussi un gentilé en ce moment). La Loire-Atlantique et la Somme se sont dotés d'un gentilé en 2012 : les Mariligériens et les Samariens. Au début de l'année 2011, l'édition d'Ille-et-Vilaine de Ouest-France leur a emboîté le pas en invitant ses lecteurs à proposer des gentilés.
- Nommer les habitants d'un département touche à un point essentiel : le « vivre ensemble ». Partager un nom relie et rassemble. C'est un facteur d'intégration, de cohésion. C'est aussi une source de fierté d'appartenance à un territoire et d'accompagnement de sa dynamique.

Composition du comité du gentilé

Le comité a rassemblé des personnalités issues d'horizons géographiques et professionnels divers, représentatives de la richesse des femmes et des hommes d'Ille-et-Vilaine : outre Jacques Delanoë, président du comité, on y trouvait Fred Cavayé, cinéaste, Joël Chéritel, président de l'union des entreprises d'Ille-et-Vilaine, Romain Danzé, joueur de foot, capitaine des Rouge et Noir, Josiane Ermel, directrice du comité départemental du tourisme Haute-Bretagne Ille-et-Vilaine, Servane Escoffier, navigatrice, Julie Fouquet du Mouvement rural de jeunesse chrétienne, Loïc Frémont, directeur des théâtres de Saint-Malo et de l'association Si tous les ports du monde, Jean Huchet retraité du journal Ouest France, Béatrice Macé, directrice des Transmusicales, Jean Ollivro, géographe, Olivier Roellinger, chef cuisinier, Riad Sattouf, auteur de bandes dessinées et cinéaste.

Méthode de travail

Les membres du comité du gentilé n'ont pas ignoré le travail de Ouest-France et les propositions de ses lecteurs. Au contraire, l'ensemble de ces propositions a été réexaminé et discuté. Néanmoins, le comité, qui s'est réuni le 23 juin, a souhaité enrichir cette base par ses propres propositions.

Chaque membre a dû présenter une liste de 3 propositions avec un ordre de priorité pondéré : 3 points pour le premier, 2 points pour le deuxième et 1 point pour le dernier.

Sur quelles bases s'est effectué le choix du comité ?

Les membres du comité se sont accordés sur un certain nombre de principes.

En premier lieu, le gentilé doit renforcer l'appartenance de l'Ille-et-Vilaine à la Bretagne rejoignant ainsi le portrait identitaire réalisé en 2009 à l'initiative du

Département, qui avait souligné que 91 % des habitants se déclaraient attachés à la Bretagne.

Le gentilé doit également être en phase avec la singularité et la personnalité de l'Ille-et-Vilaine en Bretagne, une Bretagne jeune, moderne et créative, une Bretagne de marches, moins maritime, une Bretagne gallèse.

Le gentilé doit aussi être compréhensible, élégant et populaire. Ce qui exclut a priori les noms aux références latines trop compliquées ou les noms composés avec le mot « Vilaine ».

Pour être adopté par les habitants, il doit donc être simple et facilement prononçable. Enfin, il doit se préserver des effets de mode.

Les 3 gentilés arrivés en tête

Les gentilés « Britillien » et « Bretillien » sont arrivés en tête ex-aequo avec 18 points chacun. Puis, « Haut-Breton », avec 17 points. Les autres gentilés mentionnés ne dépassent pas le score des 4 points : par exemple « Brétilliois », « Celtillien », « Britovilien », « Vilainillois » ou « Breton », « Britillien », « Bretillien » et « Haut-Breton » sont donc 3 noms qui ont été proposés au Conseil général.

Pourquoi ces noms ?

« Haut-Breton » :

Le gentilé « Haut-Breton » présente l'avantage d'être parfaitement cohérent avec la marque touristique Haute Bretagne, utilisée par de nombreux professionnels du secteur. Il revendique aussi clairement l'appartenance à la Bretagne, mais à une Bretagne différente. Il est fier, conquérant, comme les corsaires malouins ou les capitaines d'industrie. Un atout car, selon certains membres du comité, les habitants d'Ille-et-Vilaine ne sont pas assez fiers de leur identité. Mais ce gentilé peut être perçu comme arrogant, en particulier par les habitants des autres départements bretons. Par ailleurs, ce gentilé clairement breton ne présente en revanche aucun rattachement direct avec le nom du département : l'Ille-et-Vilaine.

« Britillien » et Bretillien » :

« Brit » a été analysé par le comité comme une racine susceptible de bien fonctionner : une référence à la Bretagne, (d'ailleurs déjà utilisée par certaines marques bretonnes), mais pas directement à la Bretagne bretonnante comme « Breizh ». Donc plus conforme à l'identité de l'Ille-et-Vilaine. Cette racine est d'ailleurs aussi comprise par les anglophones. Et le nom « Britillien » présente le double avantage de se rattacher à la fois à la Bretagne et à l'Ille-et-Vilaine. Le gentilé « Britillien » faisait partie des 10 premiers noms proposés par les lecteurs de Ouest-France (en 9^e position). C'est un nom facile à mémoriser et qui peut rassembler.

Le comité a également proposé un autre préfixe intéressant : « Bre » comme « Breton » pour former une variante de « Britillien » : « Bretillien ». Cette proposition, qui a une consonance moins anglo-saxonne, a été perçue comme plus simple et peut-être plus fédératrice que « Britillien ».

Quid du nom « Breizh-Ililien » arrivé en tête des gentilés dans l'opération de Ouest-France ?

Ce nom n'a pas été exclu d'emblée, mais, au contraire, très discuté par le comité du gentilé. Ses membres ont voulu l'examiner de façon approfondie.

Ce nom fait clairement référence à la Bretagne et c'est une vraie qualité. Le jeu de mot ne manque pas d'humour et ne se prend pas au sérieux. A coup sûr, ce nom aurait « fait le buzz ». Mais ce gentilé a finalement été jugé aussi séduisant que provoquant. Certainement clivant en tous cas. D'abord parce que beaucoup le jugent ridicule, une fois son petit effet passé. Et le jeu de mot, s'il fonctionne très bien à l'écrit, perd de sa saveur à l'oral. Ensuite, parce que le préfixe « Breizh » est une référence trop directe à la langue bretonne : en Ille-et-Vilaine, on parle aussi le Gallo. Finalement, le comité a jugé que ce gentilé divisait beaucoup trop. Or, un gentilé doit au contraire rassembler.